

ADÉESÉ

PROCÈS-VERBAL | Assemblée générale

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation

Vendredi 8 décembre 2023

UQAM, DS-R510, DS-R515, DS-M425 et DS-M465 - 2023-12-08, 14h51

0.0 Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Que l'ouverture de l'assemblée soit à 14h51

Dûment proposée
Dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

0.2 Animation, secrétariat et senti

Que Istvan, Jacynthe et LM tiennent respectivement l'animation, le secrétariat et le senti de la présente assemblée.

Dûment proposée
Dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

0.3 Adoption de l'ordre du jour

QUE l'on adopte l'ordre du jour suivant:

0.0 Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Animation, secrétariat et senti

0.3 Adoption de l'ordre du jour

0.4 Adoption du procès-verbal

1.0 Grève en soutien à la Fédération autonome de l'enseignement et Front commun

1.1 Présentation du Front commun

2.0 Élections sur le conseil exécutif

2.1 Élections sur le conseil exécutif

2.2 Sièges étudiants sur les instances facultaires

- 2.3 Conseil d'administration de l'ADEESE
- 3.0 Discussion sur les modalités de vote
- 4.0 Retour Congrès de la CRUES
- 5.0 Positions politiques
- 6.0 Procédures de clôture
 - 6.1 Questions à l'exécutif
 - 6.2 Questions diverses
 - 6.3 Levée

Dûment proposée
Dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

0.4 Adoption du procès-verbal

Que l'on adopte le procès verbal de l'assemblée générale du [27 novembre 2023](#)

Dûment proposée
Dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.0 Grève de soutien au front commun et Fédération autonome de l'enseignement

QUE l'on tienne une plénière de 30 minutes sur le sujet de la grève.
QUE les tours de parole soient limités à 2 minutes

Dûment proposée
Dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE l'on prolonge la plénière de 15 minutes

Dûment proposée
Dûment appuyée
Demande de vote

ADOPTÉE À MAJORITÉ

QUE l'on termine les tours de parole

Dûment proposée

Dûment appuyée
Demande de vote

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Proposition:

CONSIDÉRANT la solidarité syndicale historique de l'ADEESE;
CONSIDÉRANT que nous entamons la fin de session, une période critique pour plusieurs;
CONSIDÉRANT que le front commun a rejoint la Fédération autonome de l'enseignement aujourd'hui même;

QUE l'ADEESE ne reconduise pas la grève

Dûment proposée
Dûment appuyée

Proposition privilégiée :

La question préalable est demandée

Le praesidium ne la reçoit pas

Appel à la décision du praesidium

Dûment proposée
Dûment appuyée

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Dûment proposée
Dûment appuyée

ADOPTÉE À MAJORITÉ DES DEUX-TIERS

Retours à la principale, jamais amendée:

QUE l'ADEESE ne reconduise pas la grève

Proposition privilégiée:

QUE l'on tienne un vote secret concernant la proposition de non-reconduction de la grève

Dûment proposée

Dûment appuyée
Demande de vote

ADOPTÉE À MAJORITÉ DES DEUX-TIERS

Retours à la principale, jamais amendée:

CONSIDÉRANT la solidarité syndicale historique de l'ADEESE;
CONSIDÉRANT que nous entamons la fin de session, une période critique pour plusieurs;
CONSIDÉRANT que le front commun a rejoint la Fédération autonome de l'enseignement aujourd'hui même;

QUE l'ADEESE ne reconduise pas la grève

131 contre
113 pour
19 abstention

BATTUE À MAJORITÉ

La grève est donc reconduite. L'Assemblée attend une proposition sur les modalités de cette grève.

Proposition:

QUE la grève soit effective jusqu'en date du 14 décembre 2023

Dûment proposée
Dûment appuyée

Proposition d'amendement:

CONSIDÉRANT la provenance de la demande qui vient initialement du directeur du programme d'éducation des sciences et technologies au secondaire;

CONSIDÉRANT le nombre de périodes utilisées pour les évaluations finales qui inclus la moitié des périodes de cours;

CONSIDÉRANT le fait que l'annulation ou l'échec de ce cours entraîne un retard d'un an comme pour les stages;

CONSIDÉRANT le retard d'un an de diplomation de professeurs de sciences sur le marché du travail si le cours est annulé ou échoué;

CONSIDÉRANT l'obligation de devoir réussir l'évaluation finale pour réussir le cours;

QUE l'ADEESE exclut l'évaluation finale du cours DDD1590 de son mandat de grève en raison de la particularité des périodes d'évaluations de ce cours.

Dûment proposé

Dûment appuyé
Demande de vote

ADOPTÉ À MAJORITÉ

Retours sur la principale amendée une fois:

QUE la grève soit effective jusqu'en date du 14 décembre 2023

QUE l'ADEESE exclut l'évaluation finale du cours DDD1590 de son mandat de grève

Proposition d'amendement

QUE si le rectorat et la commission des études ne revient pas sur les conditions de retours des stagiaire en éducation, l'ADEESE tient une Assemblée générale de reconduction le 14 décembre 2023

Dûment proposé
Dûment appuyé
Demande de vote

ADOPTÉ À MAJORITÉ

Retours sur la principale, amendée deux fois:

QUE la grève soit effective jusqu'en date du 14 décembre 2023

QUE l'ADEESE exclut l'évaluation finale du cours DDD1590 de son mandat de grève

QUE si le rectorat et la commission des études ne revient pas sur les conditions de retours des stagiaire en éducation, l'ADEESE tiennent une Assemblée générale de reconduction le 14 décembre 2023

Proposition d'amendement:

CONSIDÉRANT que la majorité des personnes étudiantes aux cycles supérieurs en éducation sont déjà enseignantes/enseignants, qu'ils ont déjà un mandat de grève avec leur syndicat respectif et qu'ils sont déjà mobilisés;

QUE les personnes aux cycles supérieurs soient exclus de la grève

Dûment proposé

Dûment appuyé
Demande de vote

BATTU À MAJORITÉ

Retours sur la principale, amendée deux fois:

QUE la grève soit effective jusqu'en date du 14 décembre 2023

QUE l'ADEESE exclut l'évaluation finale du cours DDD1590 de son mandat de grève

QUE si le rectorat et la commission des études ne revient pas sur les conditions de retours des stagiaire en éducation, l'ADEESE tienne une Assemblée générale de reconduction le 14 décembre 2023

Proposition d'amendement:

Considérant que comme personnes conseillères étudiantes, nous avons l'obligation légale de poursuivre nos processus de counseling de carrière débutés plus tôt ce trimestre, d'être supervisées et d'avoir un encadrement de la part de nos personnes professeures et chargées de cours, et ce, même en mandat de grève;

Considérant que nous sommes régies par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec ;

Que les cours suivants soient retirés de la grève : CAR2710, CAR2640, CAR7831, CAR7811, CAR7841, CAR7821, CAR7851, CAR7920

Dûment proposé
Dûment appuyé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Retours sur la principale, amendée trois fois:

QUE la grève soit effective jusqu'en date du 14 décembre 2023

QUE l'ADEESE exclut l'évaluation finale du cours DDD1590 de son mandat de grève

QUE si le rectorat et la commission des études ne revient pas sur les conditions de retours des stagiaire en éducation, l'ADEESE tienne une Assemblée générale de reconduction le 14 décembre

Que les cours suivants soient retirés de la grève : CAR2710, CAR2640, CAR7831, CAR7811, CAR7841, CAR7821, CAR7851, CAR7920

Proposition d'amendement:

CONSIDÉRANT que les étudiant-e-s à la formation de soir 7414 et 7415 travaillent à temps plein de jours et qu'ils ne peuvent pas exercer le droit de vote;

CONSIDÉRANT que les cours sont donnés dans plusieurs modalités dont en intensif, de fin de semaine et à présence obligatoire dont une absence entraîne un échec

QUE les cours suivants commandé par les programmes de formation professionnelle et technique soient exclus de la grève : PRM1001, PRM1111, FPE2560, FPT1521, FPT2531, FPT2540, FPT3510, FPT2532, FPT2711, PRM3001, PRM3002, PRM3003, PRM3004, FPT6291, FPT3007, PRM3501, PRM3502, PRM3503, PRM402x, PRM412x, PRM422x, EFA2028, KIN2520, ASS2860, COM1125, LIN1021, PRM1212, PRM3504, PRM3505, PRM432x, PRM442x, PRM3016

Dûment proposée

Dûment appuyée

Question préalable est demandée

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Demande de vote

ADOPTÉE À MAJORITÉ

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Retours sur la principale amendée quatre fois:

QUE la grève soit effective jusqu'en date du 14 décembre 2023

QUE l'ADEESE exclut l'évaluation finale du cours DDD1590 de son mandat de grève

QUE si le rectorat et la commission des études ne revient pas sur les conditions de retours des stagiaire en éducation, l'ADEESE tiene une Assemblée générale de reconduction le 14 décembre

Que les cours suivants soient retirés de la grève : CAR2710, CAR2640, CAR7831, CAR7811, CAR7841, CAR7821, CAR7851, CAR7920

QUE les cours suivants commandé par les programmes de formation professionnelle et technique soient exclus de la grève : PRM1001, PRM1111, FPE2560, FPT1521, FPT2531, FPT2540, FPT3510, FPT2532, FPT2711, PRM3001, PRM3002, PRM3003, PRM3004, FPT6291, FPT3007, PRM3501, PRM3502, PRM3503, PRM402x, PRM412x, PRM422x, EFA2028, KIN2520, ASS2860, COM1125, LIN1021, PRM1212, PRM3504, PRM3505, PRM432x, PRM442x, PRM3016

Proposition d'amendement:

Que la mention de la date du 14 décembre 2023 soit remplacé par le 22 décembre 2023

Dûment proposée

Dûment appuyée

Proposition privilégiée:

QUE l'on limite le temps des intervention à 2 minutes

Dûment proposée

Dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'ASSEMBLÉE REÇOIT UN AVIS DE MOTION

Dûment déposé par Lauriane Dinucci

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Retours sur la principale amendé cinq fois

QUE la grève soit effective jusqu'en date du 22 décembre 2023

QUE l'ADEESE exclut l'évaluation finale du cours DDD1590 de son mandat de grève

QUE si le rectorat et la commission des études ne revient pas sur les conditions de retours des stagiaire en éducation, l'ADEESE tienne une Assemblée générale de reconduction le 22 décembre

Que les cours suivants soient retirés de la grève : CAR2710, CAR2640, CAR7831, CAR7811, CAR7841, CAR7821, CAR7851, CAR7920

QUE les cours suivants commandé par les programmes de formation professionnelle et technique soient exclus de la grève : PRM1001, PRM1111, FPE2560, FPT1521, FPT2531, FPT2540, FPT3510, FPT2532, FPT2711, PRM3001, PRM3002, PRM3003, PRM3004, FPT6291, FPT3007, PRM3501, PRM3502, PRM3503, PRM402x, PRM412x, PRM422x, EFA2028, KIN2520, ASS2860, COM1125, LIN1021, PRM1212, PRM3504, PRM3505, PRM432x, PRM442x, PRM3016

La question préalable est demandée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demande de vote sur la principale

80 pour

5 contre

7 abstention

ADOPTÉE À MAJORITÉ

2.0 ÉLECTIONS SUR LE CONSEIL EXÉCUTIF

2.1 Élections sur le conseil exécutif

Pour le poste de responsable à la coordination, la candidature de **Tatiana Nassif** est reçue par l'assemblée

Dûment proposée

Dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Sièges étudiants sur les instances facultaires

Que **Rachelle Dutil, Camille Mathieu et Laurianne Dinucci** représentent les étudiant.es au Conseil Académique de la Faculté d'éducation (CAFSE)

Que **Zeina Maatouk et Alice Wagneur** représentent les étudiant.es au Comité des études de la Faculté d'éducation (CEFSE).

Que Tatiana Nassif soit substitut au CEFSE.

Que Morgann Hervo représente les étudiant.es au Conseil de la Recherche de la Faculté des sciences de l'éducation (CRFSE)

Que Félix-Jazz Daoust représente les étudiant.es de la Faculté d'éducation au Comité des programmes de formation de l'enseignement (CPFE) et que Cédric Nahimana agisse comme son substitut

*Dûment proposée
Dûment appuyée*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 Conseil d'administration de l'ADEESE

L'assemblée reçoit la candidature de Salomé Perron

*Dûment proposée
Dûment appuyée*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 Discussion sur les modalités de vote

QUE l'Assemblée Générale crée un comité spécial ayant pour mandat de réfléchir aux enjeux d'accessibilité des Assemblées Générales;

QUE le comité spécial soit composé de six personnes et que ces personnes soient majoritairement non-homme cis et conscientes des diversités d'enjeux relié à l'inclusion (ex. en situation d'handicap et/ou à besoins particuliers, parents-étudiant·es, etc.), de programmes représentés (au premier cycle et cycles supérieurs) et à la démocratie participative;

QUE le Conseil Intermodulaire envoie un formulaire de candidature pour siéger sur le comité spécial puis qu'il reçoive et vote les candidatures;

QUE l'on alloue un budget de 100\$ au comité spécial pour du café et des viennoiseries lors de ses réunions;

QU'aucun·e exécutant·e du Conseil exécutif de l'ADEESE ne siège sur ce comité;

QUE l'attaché à l'exécutif de l'ADEESE (Jean-Sébastien Ritchie) soit la personne ressource de ce comité et qu'elle s'assure de coordonner les rencontres et le suivi des tâches;

QUE le comité soit redevable au Conseil Intermodulaire et travaille en collaboration avec ce dernier;

QUE le comité spécial présente le résultat de leur réflexion au premier Conseil intermodulaire de la session d'automne 2024;

QUE des représentant· es du Conseil intermodulaire présentent le résultat de leurs décisions à la deuxième assemblée générale de l'ADEESE;

Dûment proposée
Dûment appuyée
Demande de vote

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Proposition privilégiée :
QUE l'assemblée soit levée à 19h48

Dûment proposée
Dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fermeture de l'Assemblée à 19h48